

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 63 (2001)

Heft: 3

Rubrik: ASETA ; Bourse de machines

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entreprises et exploitations agricoles ou ...

quand les deux sont gagnantes!

La mutation des structures agricoles est maintenant entamée. Les surfaces de production sont agrandies et les techniques de production plus efficientes. Le progrès technique doit alléger le travail et éléver les performances. Le rôle joué par les entrepreneurs agricoles dans l'environnement rural est à peine connu du grand public.

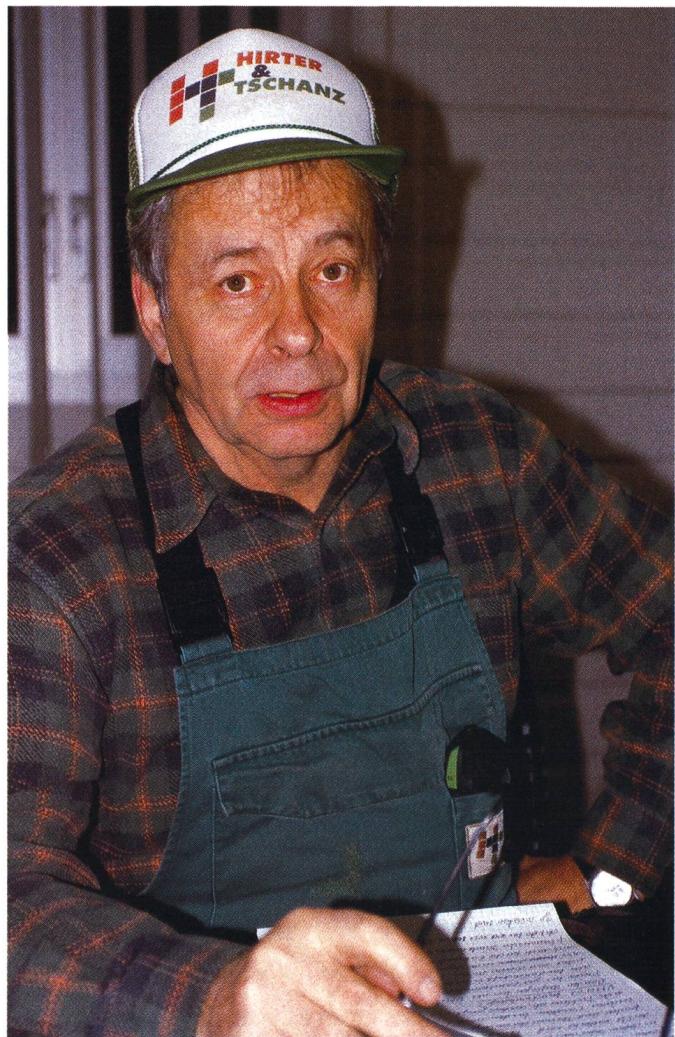
Les exploitations agricoles sont des partenaires très importants: le nouveau président de la Commission sectorielle 2 de l'ASETA «Entrepreneurs agricoles», Fritz Hirter, copropriétaire de l'entreprise Hirter & Tschanz, Safenwil, en est convaincu.

«Technique Agricole»:
Actuellement, l'offre des prestations dans ce secteur est démesurée. Les coûts pour les travaux à façon restreignent les bénéfices nets provenant des biens agricoles. Le client pourra-t-il compter sur un abaissement des coûts pour 2001?

Fritz Hirter: Le client profite depuis longtemps de la surabondance de l'offre. La question est de voir combien de temps certains entrepreneurs pourront encore faire de la sous-enchère car les tarifs qu'ils utilisent se basent sur les «Tarifs indicatifs» élaborés par la FAT; ce barème tient compte d'une utilisation moyenne des machines. Un entrepreneur agricole sachant bien compter, sait aussi bien vendre ses services: lorsque la confiance est de mise, le client comprend vite que «bon marché» n'est pas synonyme d'«avantageux».

Oui, mais le taux de TVA a baissé pour les travaux à façon...

Si les prestations fournies par les entrepreneurs ne seront plus taxées qu'à 2,4%, cette réduction de TVA sera automatiquement répercutée sur les décomptes. Dans la comptabilité des entreprises agricoles, la TVA est une écriture transitoire. D'ailleurs les coûts du diesel se meuvent sous un plafond élevé. Une hausse de tarif horaire pour les employés est aussi



Fritz Hirter, entrepreneur et président de la Commission sectorielle 2 de l'ASETA, «Entrepreneurs agricoles». Son souhait est de promouvoir l'image de marque de ses pairs et de l'ensemble des machinistes agricoles en faisant valoir leurs compétences.

envisionnée. Comme tous ces facteurs influencent les prix, il est important que l'entrepreneur informe ses clients.

Si la politique agricole ne peut empêcher la mutation des structures, elle peut l'atténuer de sorte que les prestations fournies par les entrepreneurs facilitent l'organisation du travail tant pour les agriculteurs à titre principal que pour ceux à temps partiel. Les entrepreneurs agricoles sont dans la ligne de la politique agricole et ils exercent un effet de «stabilisateur de structures».

Les entreprises agricoles doivent avoir cet effet stabilisateur; il en était toujours ainsi car le but de la mécanisation en collectif est de baisser les coûts pour chacun des exploitants. Dans quelle mesure les entrepreneurs favorisent une agriculture d'appoint... il est difficile de juger.

Si l'exploitant qui enregistre de mauvais rendements de son domaine sait en tirer les conséquences et trouve un

Il est plus facile de se retirer complètement ou en partie du secteur primaire, avec un bon entrepreneur agricole qui sait assurer les arrières.

travail d'appoint, il lui sera certainement plus facile d'abandonner le secteur primaire surtout s'il peut compter sur les services d'un bon entrepreneur agricole. Au fait, je pense que les paiements directs ont une influence nettement plus grande sur le maintien des structures qu'une mécanisation exploitée en collectif. Les contrats d'affermage sont dédiés afin de reprendre soi-même la production.

Comment réagit l'entrepreneur agricole aux différents besoins de ses clients et aux divers styles professionnels, de l'agriculteur à temps partiel à l'agriculteur à plein temps?

Je ne vois aucune différence. Notre travail est toujours exécuté de façon professionnelle sinon il y a belle lurette que nous aurions été balayés! Cela signifie aussi qu'en général, à titre principal ou à temps complet, les conseils sont abondants et que l'exploitant délègue la prise de décision à l'entrepreneur. Si l'on prend le maïs pour exemple, c'est moi en principe qui choisis la sorte et qui décide quelles mesures prophylactiques

prendre en cas de menaces de maladie, sans en référer forcément au client. Je lui propose aussi le moment propice de la récolte. Cela implique bien entendu une grande confiance et je dois aussi être au courant des facteurs de productions, du niveau de rendement et de la rotation des cultures. Ma formation agricole, maîtrise comprise, me donne de précieux avantages. La compétence des entrepreneurs agricoles doit leur permettre d'offrir des prestations qui tiennent compte tant des derniers développements de la technique que des critères économiques et écologiques. Les machines et les technologies dernier cri sont-elles vraiment les plus économiques...?

Dans la réalité, l'efficacité croissante que l'on constate dans le progrès technique se prolonge dans le confort et l'électronique de surveillance et de

Pour exécuter un mandat défini, un entrepreneur agricole sait proposer son professionnalisme et des coûts modérés.

guidage. Dans quelles proportions l'entrepreneur peut et doit tenir le rythme? Qu'en est-il du GPS?

Roi sur les routes au volant de son camion; roi dans les champs aux commandes de sa moissonneuse-batteuse... La réalité entre l'idylle et le stress?

L'idylle ou justement le rêve du petit garçon est de conduire des machines de récoltes super-performantes. Ce n'est un secret pour personne que de telles machines sont aussi construites pour ces motifs. Quant au stress, il vient plus tard, lorsque les engagements financiers ne peuvent être remplis.

Comment se porte le marché du travail pour les machinistes de tracteurs ou de machines de récolte?

Il y a des différences de région à région; mais les bons employés sont rares et les machines sont de plus en plus compliquées et exigeantes.

Mais il y a tout de même l'électronique de surveillance et de guidage...

Maîtriser complètement une machine est l'affaire d'un as; car l'employeur se demande ce qu'il va bien pouvoir faire de sa machine si son machiniste manque!

Oui, mais seule une très grande expérience de conduite sur ces machines et des gestes mille fois répétés apportent une certaine routine et permettent d'utiliser la machine à son plein niveau. Il faut aussi avoir un flair certain pour la technique et les surfaces à travailler pour gagner cette routine. Le progrès technique avance irrémédiablement. Néanmoins, il faut fixer un but: re-simplifier la technique, c'est-à-dire les commandes. En réalité, les constructeurs ont la nostalgie d'une technique simplifiée. Et ceci va aussi dans l'intérêt des Global Players qui désirent vendre leurs machines sur les marchés hors de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord...

30 ou 40 km/h: des constructions plus hautes dues aux vitesses maxi-

Entreprise agricole Hirter & Tschanz



Fritz Hirter est le responsable du secteur agricole et René Tschanz, à droite, gère le secteur forestier.

L'entreprise Hirter et Tschanz repose sur deux piliers: **l'agriculture** avec la pulvérisation, le maïs, le battage et les chaînes de machines pour le fourrage et le maïs, dans un rayon d'action de 25 km desservant 150 exploitations) et **l'économie forestière** avec la préparation de bois-énergie et la logistique ad hoc (rayon d'action 70 km). En hiver, s'ajoutent les prestations fournies aux communes avec trois chasse-neige, ce qui implique des tracteurs à plaques blanches.

Le parc de machines comprend cinq tracteurs allant de 80 à 125 CV, deux déchiqueteuses construites par les exploitants montées sur des châssis de camion et dotées de capacités de transport adéquates. La chaîne de déchiquetage comprend une ensileuse

à maïs FX 450 équipée d'un frontal à maïs.

Dans les discussions pour renforcer la chaîne de déchiquetage, l'entreprise désire acquérir une sorte de remorque, dotée d'un plaque hydraulique du côté tracteur, et qui sera en mesure de régler le déchargement du matériel dans le silo. Ces remorques sont aussi très bien indiquées pour les plaquettes forestières car, contrairement à une benne basculante, il est possible d'éliminer certains dangers dont le glissement de la cargaison qui peut boucher ou endommager l'entrée du silo.

L'entreprise emploie quatre agriculteurs et un garde forestier; les tâches administratives, bureau et comptabilité, sont assurées à 50% par Nelly Hirter et Edith Tschanz.

mais plus élevées posent de grandes exigences à la sécurité des machines.
Quelles sont les réflexions de la Commission sectorielle 2 à ce propos et celles de l'entreprise Hirter & Tschanz?

30 ou 40 km/h: l'attitude de l'ASETA est claire. Les détenteurs des véhicules doivent clarifier eux-mêmes leur situation, à savoir s'ils veulent payer le tribut aux énormes exigences de

J'en appelle à la responsabilité du détenteur et du chauffeur afin que les tracteurs qui roulent à 40 km/h et tirent des remorques agricoles non immatriculées ne dépassent pas la vitesse maximale autorisée de 30 km/h.

sécurité que demande une vitesse plus élevée. Pour moi, c'est clair: rouler à 40 km/h n'apporte rien sinon des surcoûts: usure des pneus, contrôle anti-pollution tous les deux ans, puissance des freins, etc. Selon les informations des services automobiles argoviens, seules 17 remorques agricoles sont immatriculées pour rouler à 40 km/h.

Le volume de travail dans les entreprises de travaux à façon est dépendant des saisons. Les entrepreneurs cherchent-ils une compensation?

Oui, dans le sens qu'il faut construire son entreprise sur au moins deux piliers, des piliers qui fourniront du travail pour toute l'année. C'est une assurance d'avenir essentielle pour un entrepreneur car c'est un grand avantage que de pouvoir engager des employés à l'année. Souvent, le deuxième pilier d'un entrepreneur de travaux agricoles sera la gestion de sa propre exploitation. En ce qui nous concerne, à côté de l'agriculture, nous produisons des plaquettes forestières avec deux chaînes de machines extrêmement performantes. Ainsi, les activités agricoles se font par beau temps tandis que le façonnage du bois n'a pas cette contrainte.

Au début, une deuxième activité est un investissement à risques. Nous avons vécu cela de façon marquée en acquérant nos machines forestières. Néanmoins, les travaux en forêt représentent maintenant plus de la moitié de notre chiffre d'affaires. Il faut aussi

Plusieurs piliers de production sont des garanties importantes pour l'avenir d'une entreprise.

La Commission sectorielle 2

TVA et RPLP: la ténacité paie

La discussion relative à l'ordonnance sur la TVA amorcée au sein de l'ASETA à propos des taux d'imposition différents touchant les prestations de service et les livraisons de produits (semences, engrains) s'est poursuivie de façon très engagée. La loi sur la TVA est maintenant sous le feu. Les efforts dévolus à cette cause, soutenus par un recours adressé à l'administration fédérale des impôts et toujours menés par l'ASETA, ont débouché sur une issue positive pour

les entrepreneurs de travaux agricoles, même si le reste encore quelques zones grises.

Le taux de TVA pour les décomptes des entrepreneurs agricoles est tombé, pour la plupart des travaux, de 7,5% à 2,4%. De l'avis de Fritz Hirter, quelques points ne sont pas encore éclaircis comme par exemple dans le cas où un entrepreneur loue une machine ou décharge ses betteraves à la gare. Le transport de balles d'ensilage entre les champs et la ferme exé-

cuté comme seul mandat est toujours taxé au tarif fort.

A propos de rentabilité: l'économie suisse est en plein boom. Les entrepreneurs agricoles, voire leurs employés, en profitent-ils?

Sans autre activité secondaire, certainement pas. Bien sûr que sans de meilleurs résultats financiers, il sera difficile de rallonger les salaires. Mais si tout va bien, les employés doivent aussi pouvoir participer au succès de l'entreprise, sinon ils s'en iront. Quant aux tarifs indicatifs 2001, ils ne subiront aucune adaptation vers le haut. Cela signifie que les augmentations de salaires proviendront d'autres sources de profit.

Les machines de récoltes et les tracteurs sont des places de travail équipées de systèmes électroniques sophistiqués. Est-ce que le facteur humain est rehaussé ou au contraire ce sont le professionnalisme et les connaissances spécifiques propres à la branche qui seront assurés et stimulés?

La formation professionnelle de base et la formation continue des entrepreneurs agricoles et des employés doivent être impérativement stimulées.

Nous n'avons que des machines au top niveau alors que l'aspect humain n'en est encore qu'au b.a.-ba.

Les associations d'entrepreneurs de travaux agricoles allemands ont une approche beaucoup plus professionnelle de ce thème tandis que chez nous, lorsqu'il s'agit de pousser une profession, la peur de la concurrence va vite freiner l'élan. Si nous n'avancions pas, nous épouserions des ressources humaines de bonne qualité.

Et quelles sont ces ressources?

Il serait bien sûr préférable d'engager du personnel formé dans l'agriculture ou tout au moins issu d'un secteur apparenté car ce domaine requiert du savoir-faire, de grandes connaissances des machines; il faut donc quelqu'un qui comprendra les différents rapports qui existent entre la technique, l'environnement et la protection des sols.

D'après mon expérience, il est plus facile de former un employé pour utiliser une grosse déchiqueteuse que de l'introduire dans la technique complexe des machines de récolte. Ce n'est qu'avec le temps que le machiniste adopte une certaine routine, s'il est déjà doué au départ.

se sont développées d'abord dans l'exemption des véhicules agricoles de la RPLP et ensuite dans les nouvelles prescriptions régulant la circulation des véhicules exceptionnels.

Pour ce qui touche ce dernier point justement, Fritz Hirter n'est pas des plus heureux: «J'en appelle à la responsabilité de chacun: tout détenteur et tout chauffeur de véhicules est tenu d'observer strictement les prescriptions de sécurité.»

Rubrique	Marque	Type	Année/heures	Puiss./taille	Prix	Vendeur	Téléphone
Véhicules immatriculables							
Trac., 2-roues motr.	Fendt	GT 231	1976 / 4500 h	35 CV	10500.-	Koller Hansueli, Gossau	079/ 424 60 28
Trac., 2-roues motr.	Ford	3430, capote	1993 / 765 h, 54 CV, Ber. 13.6-28	14000.-	Piechl Martin, Istighofen	071/ 633 42 36	
Trac., 2-roues motr.	Ford	4610;cabine	1983 / 3125 h, 62 CV, Ber. 16.9-30	8000.-	Piechl Martin, Istighofen	071/ 633 42 36	
Trac., 4-roues motr.	Case-IH	4230, FH/FZ	1994 / 2400 h	82 CV/60KW	sur dem.	Garage A. Kaiser, Frauenfeld	052/ 721 29 40
Trac., 4-roues motr.	John Deere	6410 A	2000 / 750 h	105 CV	85000.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40
Wendetrac	Ferrari	MT 80	1998 / 300 h	70 CV	49400.-	Bucher Landt. AG, Niederweningen	01/ 857 23 06
Fauch. à 2 essieux	Aebi	TT 88	1989 / 2800 h, Cabine panoram.	46500.-	Pfeuti Hans, Guggisberg	031/ 735 52 23	
Fauch. à 2 essieux	Aebi	TT 90	1993 / 3800 h, révisé, 40 Km/h	55000.-	Pfeuti Hans, Guggisberg	031/ 735 52 23	
Technique agricole							
Rampe à traîter	Berthoud	600 lt.		12 m	4500.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40
Technique de récolte							
Faucheuse rotative	Claas	540		3 points	800.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40
Presse à haute dens.	John Deere	359		7800.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40	
Récolteuse de bett.	Stoll	V 300 SF, 3 rangs, 1994 / 2300 h		231 CV (Deutz)	42000.-	Pieper Rolf, Detmold (D)	0049 / 5231 50588
Faucheseuses	Fella	SM 216	fauche propre	2.15 m	2500.-	Koller Hansueli, Gossau	079/ 424 60 28
Récolt. de betteraves	Stoll	V 202	1991, bon état.	2 rangées	18000.-	Roth Robert, Hallau	052/ 681 23 54
Installations de ferme							
Elektro Rührmixer	Muli	EmG 4m, mit Fahrgestell, révisé, super état, 12 CV		1780.-	Frischkopf Hugo, Römerswil	041/ 910 14 42	
Chariot mél.fourn	Mutti-Amos	MA 9	1995, bon état.	9 m3	21000.-	BG Bosshard / Dolf, Igis	081/ 322 01 34
Refroidisseur à lait	Alfa-Laval	10000 lt. sans accessoires		2000.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40	
Refroidisseur à lait	Pako	600 lt.		3200.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40	
Refroidisseur à lait	Westfalia	800 lt. Prêt au montage		4500.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40	
Citerne refroidisseur	Alfa-Laval	2000 lt	1997	4.5 CV	13800.-	Schuler Landtechnik, Hünenberg	041/ 780 45 40

Toujours actuel sur Internet www.agrigate.ch, ou au numéro **0800 80 10 20**

Nouveau: plus de 1800 offres!
www.agrigate.ch
ACROPOOL
 La bourse officielle de machines agricoles
agrigate
 Bourse officielle de machines destinées à l'agriculture, à la sylviculture, à l'entretien des jardins et du paysage, aux communes ou à la construction.
 Infoline 0800 80 10 20

Qu'en est-il de l'entretien et des réparations?

Ceci est très important, dans le sens que nos employés ont ainsi du travail toute l'année. De plus, certains d'entre eux sont mécaniciens en machines agricoles. Toutefois, le salaire doit aussi correspondre à leur tâche.

Et la direction d'entreprise?

Il faut tout d'abord une formation commerciale puis disposer de toutes les qualités d'un directeur de PMU qui veut faire prospérer son affaire. Les entreprises de travaux à façon se font de plus en plus rares et recruter de la main-d'œuvre devient aussi ardu.

Spot publicitaire: les cours de formation continue des centres ASETA de Grange-Verney et de Riniken tiennent les jeunes au courant des nouveautés techniques.

C'est pourquoi, notre image de marque «Entrepreneur agricole» est vraiment importante. Mon idée est de créer une telle image avec l'appui de la Commission sectorielle de l'AETA qui s'occupe de ce secteur.

Nouvelles des sections

JU



Catégorie G

Programme des cours et des examens pour l'obtention du permis G valable pour conduite de tracteurs et cyclomoteurs jusqu'à 30 km/h.

Porrentruy	Restaurant du Moulin	9 avril et 14 mai
Delémont	TCS, Maltière	10 avril et 15 mai
Saignelégier	Hôtel du Cerf	11 avril et 16 mai
Glovelier	Restaurant de la Poste	4 juillet et 8 août 12 sept. et 10 octobre

Horaire des cours:

de 8 h à 14 h.

Ces cours sont ouverts à tous les jeunes gens nés en 1987 ou avant. Prix: CHF 45.-

Informations:

Institut d'agriculture du Jura
 André Koenig, ASETA Jura
 Case postale 65
 2852 Courtemelon
 Tél. 032 420 74 65
 E-mail: andre.koenig@jura.ch

AIDE SUISSE AUX MONTAGNARDS
 TEL. 01/712 60 60 • FAX 01/712 60 50
www.berghilfe.ch • info@berghilfe.ch

Tarifs indicatifs 2001

Les tarifs indicatifs sont établis sur la base des données «Frais pour machines 2001» de la Station fédérale de recherches en économie et technique agricoles à Tänikon (FAT). **Ils sont indiqués sans TVA.** Les tarifs sont calculés pour des travaux exécutés dans des conditions normales (frais de tracteur et de main-d'œuvre bruts inclus) et peuvent être adaptés aux conditions régionales. Toutes prestations supplémentaires ou particulières seront facturées en sus. Le donneur d'ordres est responsable de tous les dégâts exceptionnels causés aux machines par des pierres ou d'autres corps étrangers. L'entrepreneur agricole est autorisé à facturer un supplément si le prix du diesel dépasse CHF 1.20 par litre.

1. Récolte des céréales

	Fr./a
Froment, orge, avoine, seigle, triticale, épautre, féveroles	4.00
Colza avec rallonge de la table et broyeur	4.80
Broyeur de paille pour moissonneuse-batteuse	-7.00
Moissonnage-battage (sur parcelles dès 18% d'inclinaison)	5.00
Soja, pois protéagineux, tournesol (jusqu'à 50% en sus)	5.00

2. Récolte du maïs

	Fr./a
Maïs-grain (CCM), broyage de la paille compris	4.80
Cueilleur d'épi (CCM), broyage de la paille compris	5.00
Moulin CCM, main-d'œuvre incluse: 1 personne	2.60
Ensileuse automotrice à plusieurs rangs	5.80
3 remorques, soufflerie, entraînement sans main-d'œuvre	2.80

3. Récolte d'herbe

	Fr./h
Ensileuse automotrice (200 kW)	380.00
2 remorques, soufflerie, entraînement sans main-d'œuvre	175.00

4. Récolte de betteraves sucrières et fourragères

	Fr./a
Betteraves fourragères, sans ramassage des feuilles	10.00
Betteraves à sucre, sans ramassage des feuilles	8.20

5. Balles haute densité - Balles rondes

	Fr./pièce
Ramasseuse-presse, reprise au champ (ficelle incluse)	-75
Ramasseuse-presse, reprise du tas (ficelle incluse)	1.00
Balles rondes (env. 200 kg de paille) avec filet	10.00
Balles rondes (env. 400 kg de paille)	18.00
Balles rondes d'ensilage	13.00
Enrubannage de balles	13.00
Balle rectangulaire, 1,4 m ³ /180 kg	11.00
Broyeur auxiliaire (supplément)	2.00
Grandes balles rectangulaires d'ensilage 2,0 m ³ , 300 kg	16.00
broyeur auxiliaire (supplément)	3.00
Grandes balles rectangulaires d'ensilage 1,2 m ³	13.00
Enrubannage de grandes balles (1,2 m ³)	13.00

Augmentation modérée des frais de salaires

Les machines toujours plus puissantes requièrent de grandes exigences de la part des machinistes – qui sauront appliquer leurs connaissances et maîtriser l'électronique – afin d'utiliser à fond le potentiel de leur machine. Exigences et rationalisation du travail ne facilitent guère la recherche du machiniste qualifié. La

Commission sectorielle 2 de l'ASETA «Entrepreneurs agricoles» a aussi discuté les salaires des employés et a trouvé qu'un ajustement d'environ 4% était approprié. Etant donné la stabilité des tarifs par rapport à l'an dernier, la masse salariale doit provenir directement des entreprises. Les tarifs indicatifs établis à l'intention des associations régionales d'entrepreneurs agricoles nécessitent

d'être adaptés aux particularités régionales et à la structure des coûts de chaque entreprise. Pour obtenir un calcul exact des coûts, on peut acquérir pour 75 francs le programme TARIFAT, établi par le Centre de Lindau et distribué par le SRVA à Lausanne.

Important: tout agriculteur qui désire utiliser les services d'une entreprise agricole doit être conscient que l'offre la meilleur marché ne sera pas forcément la meilleure car un rapport de confiance établi sur des années, un travail de qualité effectué dans de bons délais ajoutés à de nombreux conseils et diverses prestations valent de l'or et sont plus importants que des comptes d'apothicaire.

6. Travaux au sol

	Fr./a
Charrue	2.80
Chisel	1.50
Préparation avec Rotovateur	2.00
Préparation avec herse rotative	2.00

7. Semis

	Fr./a
Semoir monograins pour betteraves sucrières	1.60
Semoir monograins pour maïs	1.20
Supplément pour micro-granulés	-30
Semoir	1.10
Combinaison d'outils	2.70
Semis sur bandes fraîsées (traitement et fumure incluse)	4.60
Semis direct	1.80

8. Fumure

	Fr./a
Fumure avec épandage centrifuge	-50
Distributeur en lignes, monté sur bineuse	-30

9. Protection des plantes / Sarclage

	Fr./a
Traitement	1.00
Traitement en ligne	-60
Sarcluse pour betteraves, sans main-d'œuvre	1.40
Sarcluse pour maïs, sans main-d'œuvre	-90
Sarcluse étoile pour maïs, sans main-d'œuvre	-90

719

acheteurs de tracteurs n'ont pas pu se tromper.

Vérifiez vous-même!

Sans doute, votre opinion changera aussi...

BON

pour une démo gratuite

Quelqu'un a été plus rapide que vous!

Mais vous pouvez aussi commander votre bon par téléphone:

071-929 54 05

ou par e-mail:

info@samedeutz-fahr.ch

Un programme de tracteurs complet: 4 marques, 155 types et variantes, de 25 à 260 CV.

Le rapport prix/performance le plus réaliste.

Un paquet de prestations de service complet.

**Seul SDF est en mesure de vous proposer tout cela, avec un réseau d'agents
de plus de 200 partenaires compétents.**



Lamborghini



Hürlimann

www.samedeutz-fahr.ch

9536 Schwarzenbach